

## Communiqué de presse

Le 06 décembre 2018

# Check Réglementaire & Juridique pour préparer son développement à l'international.

*Nouvelle offre de service de la CCI de l'Ain*

Bourg-en-Bresse. **La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain développe une nouvelle offre pour aider les entreprises en matière réglementaire et juridique. Elle s'articule autour de 3 axes d'accompagnement : conseil individuel, pré-diagnostic et atelier d'information d'actualité.**

Quelles que soient l'activité de l'entreprise, la maîtrise de la réglementation permet de sécuriser les approvisionnements, les procédés de fabrication, les produits & services ainsi que les marchés. La connaissance et le respect des obligations légales, ainsi que la mise en place d'un cadre juridique et contractuel adhoc, sont des éléments fondamentaux de la réussite des projets d'innovation et de développement à l'international.

[Dans le 3<sup>e</sup> département exportateur de la région Auvergne-Rhône-Alpes et 4<sup>e</sup> plus forte balance commerciale](#), la CCI de l'Ain a identifié près de 1 500 entreprises concernées par l'export et l'international. C'est pourquoi elle encourage ces dernières à anticiper les exigences réglementaires et juridiques afin d'en tirer un avantage concurrentiel.

**[www.ain.cci.fr/developper-votre-activite/conseil-reglementaire-juridique](http://www.ain.cci.fr/developper-votre-activite/conseil-reglementaire-juridique)**

### Conseil individuel

La CCI de l'Ain dispose d'une expertise transversale en matière réglementaire & juridique :

- Fiscalité et douane
- Réglementation produits
- Normalisation, certification et marquage CE
- Contrats internationaux
- Implantation à l'étranger
- Mobilité internationale des travailleurs (détachement et expatriation)
- ...

Par téléphone (04 74 32 13 00) ou mail ([reglementation@ain.cci.fr](mailto:reglementation@ain.cci.fr)), elle met à disposition des entreprises de l'Ain les compétences d'une juriste spécialisée pour les informer et les conseiller dans le cadre de leurs projets.

### Check Réglementaire & Juridique

Cette offre est à destination des entreprises exportatrices ou souhaitant se développer à l'international. La CCI de l'Ain met en place un dispositif complet qui permet d'intégrer les dimensions juridique, fiscale, douanière et logistiques à la fois dans l'élaboration de la stratégie internationale et dans la pratique opérationnelle.

Sous forme d'un rendez-vous individuel, le conseiller CCI et l'entreprise identifie ensemble - sur la base du check Réglementaire & Juridique - les points de vigilance et de risques pour anticiper et optimiser les différentes étapes de son activité à l'international.

Cette offre est complémentaire à celle proposée dans le cadre d'Enterprise Europe Network.

### **Ateliers d'information d'actualité**

Des ateliers d'information sur des thèmes d'actualité technique ou réglementaire sont organisés tout au long de l'année. Déployés dans l'ensemble du département et animés par un expert, ils permettent de sensibiliser et d'informer les entreprises sur les évolutions à venir et les moyens de répondre aux obligations.

Exemple : dans le cadre de l'actualité liée au Brexit, les entreprises ont été invitées à Oyonnax le 29 novembre dernier et Bourg-en-Bresse le 13 décembre prochain pour se préparer à l'échéance du 29 mars 2019. La Direction Régionale des Douanes et la juriste de la CCI ont expliqués aux entreprises présentes les points de vigilance à prendre en compte dans les prochains mois.

Autres thématiques à venir en fonction de l'actualité (liste non exhaustive) :

- Marquage CE
- Nouvelle réglementation européenne
- Nouvel accord de libre échange
- Nouvelle directive européenne
- ...

### **Enterprise Europe Network (EEN)**

Depuis le 1er janvier 2015 la CCI de l'Ain fait officiellement partie du consortium Enterprise Europe Network Auvergne-Rhône-Alpes.

Les entreprises de l'Ain peuvent bénéficier des services offerts par le Réseau EEN dans les domaines suivants:

- Innovation et transfert technologique
- Réglementation européenne (Marquage CE, Reach...)
- Politiques et Programmes européen
- Accès aux financements européens
- Développement des capacités de management
- Sensibilisation à la propriété intellectuelle
- Efficacité énergétique, développement durable

Tous les services proposés par EEN sont gratuits pour les entreprises du département, car leur financement est assuré par l'Union Européenne et la CCI.



### **A propos de la CCI de l'Ain :**

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain est un établissement public géré par des chefs d'entreprises élus par leurs pairs. Sous la tutelle des ministères en charge de l'industrie, du commerce et des services, la CCI de l'Ain représente les intérêts économiques du département depuis 1900.

Elle représente ses 25.800 ressortissants en exprimant leurs besoins et en accompagnant le développement de l'industrie, du commerce et des services sur le territoire.

Chaque année, les chefs d'entreprise élus assurent plus de 500 missions de représentations auprès de 260 organismes et participent à près de 400 réunions internes. Quant aux services, ils gèrent près de 40.000 contacts, assurent plus de 2.500 rendez-vous en entreprise, organisent plus de 200 manifestations, ateliers, conférences... suivis par près de 4.000 participants sur l'ensemble du territoire.

